

ANNEXE I

(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE POUR DES BRANCHEMENTS AUX SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

Description :

Travaux d'installation de nouveaux branchements de services d'aqueduc et d'égouts à divers endroits sur le territoire. Ces travaux concernent des immeubles n'appartenant pas à la ville. Les travaux incluent l'excavation et la remise en état des zones excavées. Le montant de cette dépense équivaut à l'excédent des coûts inhérents aux branchements aux services d'aqueduc et d'égouts qui ne sont pas acquittés par le biais d'une tarification imposée pour la réalisation de ces travaux.

Coût :

➤ Matériaux et main-d'œuvre : 400 000 \$

Total : 400 000 \$

Annexe préparée par :

Jean Lavoie, ingénieur